

Les consignes :

- Il est interdit de conduire si :
 - il y a moins **8** heures entre la fin d'une journée de travail et le début de la prochaine journée de travail;
 - **13** heures de conduite se sont accumulées;
 - **14** heures de travail se sont accumulées;
 - **16** heures se sont écoulées.
- Le conducteur-riche doit prendre au moins **10** heures de repos au cours d'une journée : au moins 2 de ces heures ne doivent pas faire partie des 8 heures de repos consécutives exigées pour commencer un poste de travail. Ces 2 heures peuvent être réparties en pauses d'une durée minimale de 30 minutes chacune;
- Chaque conducteur-riche doit remplir la fiche d'activité (log book);
- Les fiches d'activités des 7 derniers jours et la fiche de la journée en cours, remplies jusqu'à la fin de l'activité, doivent toujours se trouver à bord du véhicule;
- Une copie de tous les documents doit être remise quotidiennement au ou à la coordonnateur-riche du transport ou, à défaut, au ou à la producteur-riche ou à son ou sa représentant-e.

NOM	DATE
NOM COCONDUCTEUR	ID. VÉHICULE
Nom et adresse du terminus d'attache	Nom et adresse de l'établissement
Cycle 1 - 7 jours <input type="checkbox"/>	OU
Cycle 2 - 14 jours <input type="checkbox"/>	
_____ Heure à laquelle la journée commence - Utiliser l'heure locale au terminus d'attache	
Total des heures	
	0 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20 21 22 23 24
Heures de repos, à l'exclusion du temps passé dans une couchette	0 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20 21 22 23 24
Heures de repos passées dans une couchette	0 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20 21 22 23 24
Heures de conduite	0 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20 21 22 23 24
Heures de travail, à l'exclusion des heures de conduite	0 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20 21 22 23 24
Remarques : _____	

Odomètre fin journée	
Odomètre début journée	
Distance totale parcourue	
	Signature